



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Nice, le 4 décembre 2018

Les IA-IPR de mathématiques

À Mesdames et Messieurs les professeurs de
mathématiques

s/c du Chef d'établissement

Rectorat

Bureau de l'Inspection

Affaire suivie par :
Clarisse FIOLE
IA-IPR de mathématiques
clarisse.fiol@ac-nice.fr

Téléphone
04 93 53 71.50/51
Fax
04 93 53 72 44
Mél.
ipr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Objet : Informations concernant la XIX^{ème} édition des Olympiades de mathématiques

Les dix-neuvièmes **Olympiades de mathématiques** se dérouleront cette année le **mercredi 13 mars 2019** au matin (de **8 h 00 à 12 h 10**). Elles constituent l'un des moments forts de la huitième « **Semaine des mathématiques** », qui se tiendra du **11 au 17 mars 2019** et dont le thème sera cette année : « **Jouons ensemble aux mathématiques** ».

Ces Olympiades, tout en participant au développement et à la valorisation de la culture scientifique et technologique, ont pour objectif de susciter chez les élèves le goût des mathématiques et de la recherche, de stimuler leur créativité et leur esprit d'initiative. Les sujets sont conçus pour permettre à chacun de prendre plaisir à chercher dans le cadre de problèmes ouverts, inventifs et progressifs. Recommandées par **le rapport Villani-Torossian « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques »** (paru en février 2018), les Olympiades participent au rayonnement mathématique au sein des établissements. Nous vous rappelons que les Olympiades de mathématiques s'adressent **à tous les élèves des classes de Première quelle que soit la filière (générale, technologique, agricole ou militaire)**.

La dernière édition des Olympiades confirme votre attachement et celui de vos élèves à cette manifestation. En 2018, près **21000** élèves de métropole, d'Outre-mer et des lycées français de l'étranger ont concouru. Les jeunes filles représentent 39% des candidats et plus de 10% des candidats sont issus des filières autres que S.

Dans l'académie de Nice et Monaco, **448** élèves ont composé l'an dernier dans les filières générales (ES, L et S) et technologiques, soit **une augmentation de près de 30% par rapport à l'édition 2017**. Ce sont près de **60% des lycées de l'académie** qui ont présenté des candidats. Notons que **2 candidats de l'académie de Nice dont les copies, excellentes, ont été sélectionnées pour la discussion finale par le jury national**, mais n'ont pas été primées.



2 / 3

Nous espérons cette année encore une forte implication des établissements et une importante participation des élèves.

L'épreuve se déroule en deux parties de deux heures chacune, séparées par un intermède de dix minutes.

- La première partie de l'épreuve (8h00-10h00) comprend deux exercices nationaux que le candidat résout individuellement. Le premier exercice est commun à toutes les séries, le deuxième exercice est spécifique à la série. Les copies sont relevées à l'issue de cette première partie d'épreuve.
- La deuxième partie de l'épreuve (10h10-12h10) comprend deux exercices élaborés par la cellule académique : ces deux exercices peuvent être résolus **individuellement ou bien en équipe de 2 ou 3 élèves issus d'une même série et d'un même établissement**. Chaque équipe ne rend qu'une seule copie. Les sujets seront différents selon le mode de passation. Les classements des candidats tiendront compte des différentes séries et du type de passation de l'épreuve.

La calculatrice (graphique et programmable) est autorisée durant les deux parties d'épreuve. Aucune sortie n'est autorisée avant 1h30 d'épreuve.

Les inscriptions s'effectueront au mois de **janvier 2019** et tiendront compte du type de passation que les candidats auront choisi pour la partie académique de l'épreuve. L'inscription des élèves s'effectue auprès des professeurs de mathématiques.

Une **circulaire académique indiquant les modalités d'inscriptions vous parviendra ultérieurement**.

En prévision des inscriptions, nous vous invitons d'ores et déjà à recenser les noms des élèves de première et à les communiquer à votre chef d'établissement.

Si un candidat doit bénéficier d'un tiers-temps, il vous appartient de signaler son inscription aux services de la DEC du Rectorat de Nice.

Vous trouverez en annexe de ce courrier

- Au plan national
- ❖ **la lettre de l'Inspection Générale de mathématiques** précisant l'organisation des Olympiades de mathématiques en France métropolitaine depuis l'édition 2018
- Au plan académique
- ❖ **une plaquette de présentation du concours à afficher (1 page)** dans l'établissement et à communiquer aux professeurs de mathématiques et aux professeurs documentalistes. Il est possible d'agrandir cette affiche au format A3 pour affichage.
- ❖ **le rapport de jury de l'édition 2018 du concours (42 pages)** qui rend compte du déroulement, des épreuves et du palmarès de l'édition 2018, accompagnés des commentaires du jury sur les épreuves académiques. Il peut servir de support aux préparations au concours pour les professeurs dans les établissements.



3 / 3

Vous pouvez trouver toutes les informations relatives aux Olympiades de mathématiques (calendrier, palmarès, annales) sur le site national <http://eduscol.education.fr/cid46901/olympiades-nationales-de-mathematiques.html>

Pour les modalités, vous pouvez également consulter le [BOEN n°41 du 5 novembre 2015](#).

Nous espérons, cette année encore, une forte participation, que ce soit en individuel ou en équipes, et notamment parmi les jeunes filles des filières scientifiques et technologiques.

Nous vous remercions pour votre implication dans cette opération en faveur de la promotion des mathématiques, et restons à votre écoute.

Très cordialement,

Les IA-IPR de mathématiques,

Joseph CESARO, Clarisse FIOL, Pierre MARI, Stéphane WILKE